Le 8 mars est devenu, dans la plupart des médias, une journée lénifiante de “célébration de la femme”. Non ! Le 8 mars est originellement une journée de lutte. Et de lutte des femmes.
Cette lutte est hélas toujours actuelle : les inégalités sexistes et l’oppression patriarcale, souvent minimisées voire déniées, sont toujours bel et bien présentes et multiformes. Inégalités professionnelles : écart de salaire, temps partiel subi et précarité accrue, inégale progression de carrière, inégale retraite. Inégalités domestiques : tâches encore dévolues aux femmes à 80%. Violences sexistes, verbales et physiques. Stéréotypes de genre et injonctions normatives faites aux femmes quant à leur corps, leur apparence, leur attitude.
Et dans l’Education Nationale ? Autant de sexisme qu’ailleurs !

Ecart de salaires et de retraite

Dans l’Education Nationale, à ancienneté égale, le salaire des femmes progresse moins vite que celui des hommes, dont le taux de promotion est très supérieur à celui des femmes.

– L’indice moyen des hommes est supérieur à celui des femmes qui ne représente que 90% de l’indice moyen masculin. Cet écart, qui s’accentue en fin de carrière, est de 460 euros sur un salaire brut. En cause : les retards de notation du fait de congés maternité ou parental. Exemple : dans le second degré, en cas de congé maternité, seule la moitié de la note administrative de l’année précédente est reconduite.

– Au moment de la retraite, les femmes su-bissent plus la décote (19,2% contre 18,7% pour les hommes), et surtout bénéficient moins de la surcote (24% contre 33%)

Une hiérarchie largement masculine

On trouve seulement 24,1% de femmes chez les recteurs d’académie, et 27% chez les directeurs académiques.

– Dans le second degré, 22% seulement des chefs d’établissements sont des femmes (même pourcentage chez les adjoints) et 40% seulement des IA-IPR sont des femmes.
Pour leur notation administrative et pédagogique, les femmes sont donc soumises à des instances largement masculines

– Dans le 1er degré, féminisé à plus de 80%, les IEN sont à 55% des femmes. A noter également, une ségrégation verticale au sein d’un même corps avec une “valorisation” de la fonction d’encadrement et de pouvoir que représente la fonction de directeur d’école.
– Sur les 19% d’hommes PE, on compte 19,7% de directeurs. Sur les 81% de femmes PE, on compte 12,5 % de directrices.

Féminisation de la profession et stéréotypes de genre

– Le métier d’enseignante est très féminisé : on peut y voir une répercussion de la division sexuée du travail, et craindre aussi le risque d’entériner l’inégale répartition des tâches domestiques au motif que la souplesse d’emploi du temps dans le second degré est bien “pratique” pour pouvoir associer vie professionnelle et vie familiale.

– Les emplois d’EVS et AVS sont quasi exclusivement féminins : illustration de la précarité en terme de contrat qui touche les femmes, mais aussi des stéréotypes de genre, les femmes étant assignées plus volontiers aux métiers du “care”, relevant des soins à la personne, ou de l’accompagnement social et éducatif notamment.

– Plus on avance dans le système scolaire, moins il y a de femmes : intériorisation de l’idée que les

femmes sont plus “adaptées” pour les plus petits, et que la “sphère des idées” (et de pouvoir) des universités est un cercle réservé aux hommes.

Emploi du temps : des “vœux” qui n’en sont pas

– Les vœux d’emplois du temps dans le 2d degré sont bien souvent contraints par les obligations familiales auxquelles les femmes sont astreintes pour une large part (amener et aller chercher les enfants à l’école, s’occuper d’eux le mercredi), et non dictés par des envies personnelles.

– Même chose dans le 1er degré où les de-mandes de temps partiels des femmes sont les 3/4 du temps dévolues aux enfants quand les demandes des hommes sont liées à des convenances personnelles (études, formation par exemple).

Harcèlement sexuel et propos sexistes

– Comme sur tous les lieux de travail, l’Education Nationale n’échappe pas aux problématiques de harcèlement sexuel, de sexisme à l’encontre de tous les personnels féminins (enseignantes, agentes…), de la part des collègues ou de la hiérarchie (largement masculine, répète-t-on le).

Des agentes elles aussi concernées

– On constate d’abord une répartition du travail sexuée : aux hommes les postes de techniciens et de chefs cuisine, aux femmes les tâches dites polyvalentes (par exemple faire le ménage, servir les repas)

– Malgré une très forte féminisation, les agents-chefs nommés par la direction sont souvent des hommes.

– La double hiérarchie, Education Nationale et collectivité locale (municipalité, conseil général ou région), multiplie les échelles de pression et rend plus difficile la lutte contre le harcèlement sexuel notamment.

– La profession a une moyenne d’âge relativement élevée, ce qui rend les agentes d’autant plus sujettes aux troubles musculo-squelettiques, aux accidents du travail, liés à la pénibilité de leurs tâches.

– Par ailleurs, ce sont des mères de famille dont les droits doivent être respectés (journée enfant malade, mais également aide pour la garde par le conseil général par exemple).

Une éducation non-sexiste à construire

– Beaucoup reste à faire pour développer des pratiques pédagogiques qui déjouent les stéréotypes de genre dans lesquels les élèves sont enfermés, et que perpétuent parfois également les personnels

– Les programmes (d’histoire-géo, de SES par exemple) laissent encore peu de place aux femmes et aux études de genre qui questionnent stéréotypes et discriminations

– L’orientation : à résultats égaux voire supérieurs pour les filles, les choix d’orientation en fonction des stéréotypes de genre persistent. Or c’est un enjeu essentiel pour ne pas perpétuer une division sexuée du travail.

C’est par leurs mobilisations propres que les femmes ont obtenu des droits ! Debout !

Réagissons !

Pour débattre de ces questions et construire nos revendications : rassemblons-nous dans des AG DE FEMMES (agentes, enseignantes, CPE, AED, infirmière, assistante sociale, COP, …).

Pour faire entendre notre voix : GRÉVE, ACTIONS ET MANIFESTATION LE 8 MARS